

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLU DE LA COMMUNE DE BRETX

Par délibération n° 2022/10/26-01 du Maire de Bretx en date du 26 octobre 2022, une mise à disposition du public relative à la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bretx est ouverte.

Objet de la mise à disposition du dossier au public

L'objectif de cette modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Bretx est de permettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°1 « Centre-Bourg » en une unique phase et non pas deux mais aussi de privilégier une solution organisée et regroupée pour l'assainissement des eaux usées.

Participation du public

Le dossier pourra être consulté et le public pourra formuler ses observations.

- Un registre permettant de consigner ses observations sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme sera ouvert et tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouvertures de la Mairie pendant toute la durée de la mise à disposition.
- Le projet pourra être consulté sur le site internet de la Commune à l'adresse www.mairie-bretx31.fr
- Les observations pourront également être formulées à l'adresse mairie-bretx@wanadoo.fr

Dates de la mise à disposition

La mise à disposition a lieu du 07/11/2022 au 08/12/2022

Composition du dossier

Le dossier mis à disposition comprend notamment :

- Une notice présentant le projet de modification simplifiée et l'exposé de ses motifs,
- Les avis des Personnes Publiques Associées sur ce projet de modification
- Les actes administratifs afférents à cette procédure.

À l'issue de la mise à disposition, Monsieur le Maire clôturera le registre des observations et présentera le bilan de la mise à disposition au Conseil municipal. Le Conseil en délibérera et adoptera le projet de modification simplifiée, éventuellement modifié pour tenir compte des remarques des Personnes Publiques Associées et des observations du public, par délibération motivée.